

Les algues alimentent la critique au port

GRANDSON Alors que la garde-port est sur le départ, des utilisateurs déplorent le manque d'entretien.

I. RO

Fin de saison, mais aussi fin de règne. Alors que la garde-port achève son mandat, des utilisateurs déplorent « un manque d'entretien », au port de Grandson. La prolifération des algues n'est pas étrangère à ces tensions. Municipale en charge des Infrastructures portuaires, Nathalie Gigandet explique que le nécessaire est fait. Mais la faucardeuse, mobilisée à deux reprises durant cette année, ne peut pas agir entre les bateaux.

Alors que le début de l'automne radieux est propice aux activités en plein air, de nombreux promeneurs évoluent au bord du lac. Au port, certains propriétaires de bateaux s'apprêtent à les retirer de l'eau pour

la période hivernale. Et la quantité d'algues, particulièrement importante cette année, attise les critiques.

Un gros volume d'algues

En effet, il suffit de plonger une perche entre les bateaux pour constater que cette végétation, particulièrement dense, se développe du fond du port jusqu'à trente centimètres de la surface, soit sur une hauteur d'au moins 120 centimètres.

Certains usagers déplorent aussi la foison de mauvaises herbes et le fait que les pontons ne soient pas nettoyés régulièrement. Il est vrai que, vu depuis la terrasse du Cercle de la voile, la rive paraît un peu négligée.

Ces critiques font bondir Nathalie Gigandet, municipale en charge des Infrastructures portuaires: « Nous avons fait venir la faucardeuse à deux reprises. On ne peut pas dire que le port est négligé, bien au contraire. En été, des étudiants sont

Peu de bateaux sortent régulièrement

A l'instar de nombreux ports, celui de Grandson présente des zones figées. « Il y a des bateaux qui ne sortent pratiquement jamais, même pendant les beaux jours », souligne un utilisateur. Un constat que partage Nathalie Gigandet. Comme un peu partout, la liste est longue et les mutations peu fréquentes. Il faut dire que le règlement impose une sortie au minimum par année pour conserver sa place... La municipale grandsonnoise assure que le garde-port exerce le contrôle.

A Morges, la Municipalité a entrepris une véritable lutte contre les bateaux ventouses. Et elle s'est heurtée à une vague de recours à la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal. Dans certains cas, elle a obtenu raison. Dans d'autres, le recourant l'a emporté. En effet, sans une procédure d'avertissement préalable, et des faits bien établis – bateau qui ne bouge plus, défaut d'entretien grave, etc... – l'autorité aura beaucoup de peine à se défaire des « locataires encombrants ».



Les algues présentes entre les embarcations se développent depuis le fond. RAPOSO

engagés pour soutenir le garde-port et tout entretenir. Le garde-port est engagé à 50%, un mi-temps lissé sur l'année.»

La problématique des algues est bien réelle. Si les couloirs d'accès sont bien nettoyés, la faucardeuse ne peut malheureusement pas agir entre les bateaux. Les anciens relèvent qu'avant la construction de la nouvelle digue, le problème n'existait pas. Elle était perméable et les courants empêchaient les algues de se développer. Cela dit, un navigateur se dit prêt à payer cent francs de plus par année pour que le problème des algues soit traité durablement.

La hausse des températures

La nouvelle digue dispose de trappes pour créer du courant, mais cela ne suffit pas. Nathalie Gigandet souligne que le phénomène doit être mis en relation avec la hausse

des températures enregistrée ces dernières années. Il suffit d'ailleurs de se déplacer à la plage voisine du Pécos pour le constater. Par ailleurs, la situation du port, non loin de l'extrémité sud-ouest du lac, est, par temps de bise, favorable à l'ensablement, mais aussi à l'accumulation des matières organiques.

La municipale responsable de ce port de 330 places souligne également avoir fait venir le BPA (Bureau de prévention des accidents), qui a émis un rapport de sécurité. Les autorités ont tenu compte des recommandations en rajoutant notamment des échelles.

Par ailleurs, suite à la tempête de bise de début février – elle a provoqué passablement de dégâts dans et hors le port –, tout a été remis en état dans les meilleurs délais. Et Nathalie Gigandet de conclure: « Il n'y a pas que les algues, il y a tout le reste... »